

# « Flashagro » : Convention collective 3

Parce qu'un seul syndicat (Fep-CFDT) a décidé de signer la convention collective, voici ce qui va vous arriver :

- Aux personnels de vie scolaire : vous faisiez 1425 h, demain, on vous en demandera 1607h.  
Le discours officiel sera : « Vous conserverez votre ancien contrat »

*Il vous en coutera une régression de votre salaire, tout au long de votre carrière, et surtout si vous souhaitez changer quoi que ce soit vous tomberez immédiatement sous le joug de la nouvelle convention collective, de fait à 1607h !!!!*

- Les mêmes seront obligés de remplacer un éducateur de nuit sans bonification et que dire des 8 semaines pendant lesquelles votre employeur pourra exiger 44h hebdomadaires sans compensations financières ?

On vous dira « On a obtenu l'annulation des journées de carence », certes c'est bien le seul point positif des dernières négociations !

Fallait-il, pour autant, signer juste pour ça ? Quand rien ne bouge au niveau temps de travail pour les nouveaux salariés.

« Moins de vacances, plus de temps de travail, mais ouf !! pas de carence ... »

**C'est insuffisant pour le SPELC !!**

Éducateurs, formateurs, enseignants ou documentalistes de droit privé soyez passionnés par votre métier car ce n'est pas la rémunération **et le peu de perspective de carrière** qui vont vous motiver !

L'odieux chantage du collègue employeur « Sans convention collective, le droit du travail s'applique ! » a bien fait son œuvre.

Le SPELC n'est pas dupe : en signant la convention collective aujourd'hui, nul espoir d'amélioration de ce texte pour demain.

Le SPELC a refusé de signer ce texte mais pas l'arrêt des négociations, dans la précipitation et la peur le syndicat majoritaire en a décidé autrement !

Mais ce n'est en aucun cas une VICTOIRE Le mot qui nous vient est le mot HONTE : les organisations syndicales vous représentent pour faire avancer les conditions de travail, en aucun cas et pour quiconque, de les faire reculer !

*On ne signe pas une convention parce qu'elle est satisfaisante par une majorité, elle doit être acceptable pour TOUS.*

*Nous continuerons de vous épauler, de vous représenter et de vous défendre, pour « supporter » ce quotidien qui s'annonce des plus sombre et inquiétant.*

*Le SPELC sera à vos côtés, vous expliquera, vous guidera lors des reclassements dans cette nouvelle convention afin d'éviter des abus et en vous permettant un reclassement juste et mérité.*